

# PV CA du 04-04-2022

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 04.04.2022

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : F. WINAND, X. SMAL

1. FVWB.

a) Récemment, les candidats à la présidence de la fédération se sont présentés et ont développé leur programme. Les présidents provinciaux y étaient invités.

b) Plusieurs membres de notre CA, de par leur fonction au sein du CA de la FVWB y étaient donc présents également.

c) Ils ont donc pu faire part au CA de leur sentiment vis-à-vis de ces candidats et de leur programme.

Chaque membre a pu, sur base des diverses explications reçues, se faire une idée de manière à pouvoir savoir sur qui se porterait sa voix et il en est ressorti une majorité qui sera officialisée lors de l'AG de la FVWB du 30 avril prochain.

d) A.-M. Habets, M. Forget, L. Haager, B. Valentin, R. Gruselin, J.-L. Massart et G. Burton représenteront la province à l'AG de la FVWB.

2. RENCONTRES.

a) Tout d'abord, le CA tient à féliciter les membres du CA qui ont œuvré tout le week-end du championnat des jeunes et qui ont permis un déroulement sans accroc.

b) Avec le nombre d'équipes inscrites, une salle avec 3 terrains étaient suffisants pour un fonctionnement efficace.

c) Il est à déplorer les forfaits de dernière minute qui ont nécessité de la part des responsables des rencontres l'élaboration de nouvelles grilles. Il est évident que les amendes prévues dans le règlement seront appliquées aux clubs fautifs.

d) R. Gruselin a émis une remarque concernant le règlement de compétition des jeunes, notamment pour ce qui concerne l'attribution des points. Effectivement, il semblerait que, en cas d'égalité des sets gagnés, les 3 points n'aient pas été distribués.

e) Pour rappel, la journée du 1er mai sera organisée pour la commission technique, qui, d'ailleurs commencera dès le matin, vers 09h30 pour faire le point sur la future saison, suivi par un entraînement ITP de 10h00 à 12h00. Les 3 nouveaux joueurs détectés lors des championnats des jeunes sont également invités. Participeront aux finales du 1er mai, les équipes de Stabulois et Libin dans la catégorie cadette filles, Stabulois et For March dans la catégorie juniore filles, Fémina et Libin dans la catégorie scolaire filles, Stabulois et Bertrix dans la catégorie juniore garçons, et malheureusement pour Libramont, il est déjà champion scolaire garçons avant la journée finale.

f) La première finale est fixée à 13h30 et opposera Stabulois à Libin.

g) Le CA, après une longue discussion, a décidé que l'an prochain la P2 messieurs sera une série officielle avec possibilité de montée. A la majorité des voix, les équipes pourront se voir compléter par 2 joueuses, quelle que soit leur âge.

h) Les finales francophones des jeunes se dérouleront à Waremme les samedi 14 et dimanche 15.05.2022.

### 3. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Comme décidé, un car conduira les jeunes sélectionnés à Woluwé Saint Lambert pour disputer l'ITP le 16.04.2022. Les accompagnants peuvent également profiter de ce moyen de locomotion moyennant le paiement de 10 EUR. Plusieurs personnes ont déjà réservé une place.
- b) A ce sujet, une remarque a été émise concernant le prix demandé, celui-ci pouvant être supérieur, selon ses dires, pour une famille accompagnatrice de 4 personnes, au prix en voiture individuelle. La majorité des membres du CA n'étant pas d'accord avec le calcul effectué, le prix demandé est maintenu. En valeur absolue, le coût réel se situe à +/- 20 €/personne.
- c) Plusieurs stages seront programmés durant la saison 2022-2023, dont un du 11 au 15.07.2022 qui se déroulera en internat ou en externat.
- d) Pour la journée du 1er mai, le CA discute de la manière dont sera organisée la journée, et de ce qui sera proposé à manger.
- e) Lors du dernier CA, l'équipe technique avait proposé de voir si le logiciel « SportEasy » ne serait une facilité pour correspondre avec les sélectionnés et leurs parents, ce logiciel étant déjà utilisé par un club, à son entière satisfaction. Il est demandé d'approfondir l'analyse pour savoir si l'usage vers divers clubs est possible, de participer à une démonstration et de représenter les conclusions lors d'un prochain CA, sachant que son acquisition coûterait environ 120 EUR l'an à la province.
- f) Pour ce qui concerne le futur des séries mini-volley, la décision n'est pas encore prise, mais reprendre les championnats comme cela se pratiquait il y a quelques années, c'est-à-dire sous forme de tournois à divers endroits, a été envisagé.

### 4. ARBITRAGE.

- a) Les 13 et 20 mai prochain, 3 candidats arbitres vont passer l'examen à Champlon, après avoir suivi le cours via e-learning. Il s'agit des affiliés des clubs d'Erezée, Stabulois et Libin.
- b) L. Haager rappelle la manière dont sont calculées les amendes « Arbitres » aux clubs.

### 5. TRESORERIE.

- a) Les factures ont été adressées aux clubs pour un total de 4.000 EUR, les amendes « Arbitres » y étant incluses.
- b) Seuls 6 clubs n'ont pas encore honoré cette facture.

### 6. LOISIR.

- a) Le dernier match aura lieu à Libramont, à sa demande, le 12 mai 2022.
- b) La réunion de fin de championnat se déroulera à Etalle le 16.05.2022.

### 7. BEACH-VOLLEY.

- a) A l'heure actuelle, 2 clubs doivent encore nous répondre pour finaliser les différentes manches, Athus et Libramont. Il leur est demandé de répondre pour le 15.04, dernier délai, avant publication des dates et lieux. Pour ces 2 clubs, il s'agirait d'une organisation, soit le 10, soit le 23.07.2022.
- b) Ce seront les mêmes catégories que l'an passé, que ce soit féminines comme masculines, soit pour les U18, 3 joueurs maximum, et pour les adultes/vétérans, 2 joueurs maximum.
- c) Le prix d'inscription pour le championnat complet est de 60 EUR par équipe et 20EUR par manche, par équipe pour celles et ceux qui ne souhaitent pas disputer toutes les manches.

## 8. DIVERS.

- a) Le rapport du CA du 07.03.2022 est approuvé.
- b) Les président et secrétaire ont été convoqués par le juge de paix dans le cadre du dossier Erezée.
- c) Les différentes propositions de modification au R. O. I. de la FVWB sont discutées, et le CA se demande comment les responsables de clubs sont-ils encore capables de gérer leur club avec des changements qui tombent tous les 6 mois.
- d) Des propositions de changement annuelles seraient plus cohérentes.

Fin de la réunion : 22h45